

Baccalauréat 2020 : 95,2 % d'admis à l'issue des deux groupes d'épreuves

La session 2020 du baccalauréat a vu ses modalités d'organisation modifiées dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire. Ainsi, les épreuves du premier groupe, prévues au mois de juin 2020, ont été annulées. Les résultats du 1^{er} groupe sont issus des notes du contrôle continu, les résultats de cette session sont difficilement comparables avec ceux des sessions précédentes. 68 185 candidats ont pu présenter le baccalauréat dans l'académie, 57,8 % dans les séries générales, 20,2 % dans les séries technologiques et 22,0 % dans la voie professionnelle. Cet effectif est légèrement inférieur, de près de 800 candidats, à celui de 2019. Le taux de réussite global au baccalauréat est exceptionnellement élevé, il atteint 95,2 % soit 9,0 points de plus à celui observé à la dernière session. Il est légèrement inférieur à la moyenne nationale (hors agriculture), de 0,6 point (95,8 %). Par rapport aux académies franciliennes, il est supérieur de 0,7 point à la moyenne cristolienne (94,5 %, en hausse de 8,5 points) et inférieur de 1,7 point à la moyenne parisienne (96,9 %, en hausse de 6,3 points).

Dans le contexte des mesures prises pour limiter la propagation de l'épidémie de Covid-19 et le cadre de l'état d'urgence sanitaire, les modalités d'organisation du baccalauréat sont modifiées à titre exceptionnel pour l'année scolaire 2019/2020. Ainsi, une note de contrôle continu a été calculée sur la base de la moyenne, dans chaque discipline concernée, des moyennes du premier et du deuxième trimestre (ou le cas échéant semestrielles) telles que validées par les conseils de classe. Elle a fait l'objet d'une appréciation et, le cas échéant, d'une harmonisation par le jury de l'examen. Les épreuves de second groupes ont quant à elles été maintenues.

Hausse de 8,5 points pour les séries générales (98,7 %)

Au niveau régional, le taux de réussite de l'académie de Versailles est supérieur à celui de Créteil (98,7 %, contre 98,1 %, en hausse de, respectivement, 8,5 et 9,3 points) mais inférieur à celui de Paris (99,1 %). L'académie de Paris enregistre la hausse la plus faible avec + 5,8 points. Les taux de réussite des trois académies sont proches du résultat national (98,4 % en hausse de 7,2 points)

Le taux de réussite au baccalauréat général augmente dans toutes les séries : il s'établit à 97,9 % dans la série L, à 98,7 % dans la série ES et à 98,9 % dans la série S (tableau 1). La série ES enregistre la plus forte progression avec + 9,5 points contre + 8,3 points en série S et + 6,1 points en série L.

Tableau 1

Taux de réussite par département au baccalauréat général (en %)

	Yvelines	Essonne	Hauts-de-Seine	Val-d'Oise	Académie
ES	99,5	98,5	99,4	97,0	98,7
L	98,1	96,7	98,4	98,5	97,9
S	99,0	98,7	99,8	97,7	98,9
Total	99,1	98,3	99,5	97,5	98,7

Champs : tous candidats
Source : Siec

Une progression légèrement plus élevée, de 9,2 points, en voie technologique (93,8 %)

A l'inverse du constat en séries générales, le taux de réussite en voie technologique de l'académie de Versailles est inférieur à celui de Créteil (93,8 % contre 95,1 %, en hausse de, respectivement 9,2 et 7,2 points) et de Paris (95,5 %, en hausse de 6,0 points). Il est également inférieur au taux de réussite national qui atteint 95,5 %, avec une hausse de 7,5 points. Mais

Versailles enregistre la plus forte progression par rapport à 2019 avec +9,2 points.

Le taux de réussite est en hausse dans toutes les séries : de 9,8 points en STMG (92,9 %), 9,7 points en STI2D (94,4 %), de 8,6 points en ST2S (96,4 %) et, de 5,5 points en STL (92,6%). Il augmente un peu moins en série STHR : + 1,6 point (98,0 %). Le taux de réussite de la série STD2A atteint 100 %, soit un gain de 3,0 points par rapport à 2019 (tableau 2).

Tableau 2 Taux de réussite par département au baccalauréat technologique (en %)

	Yvelines	Essonne	Hauts-de-Seine	Val-d'Oise	Académie
STHR	100,0	100,0	89,5	-	98,0
ST2S	98,0	97,1	92,6	96,3	96,4
STD2A	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
STI2D	93,6	96,4	93,0	94,2	94,4
STL	96,6	94,8	91,0	87,3	92,6
STMG	95,2	92,5	91,4	92,4	92,9
Total	95,5	94,3	91,9	93,2	93,8

Champs : tous candidats
Source : Siec

Une augmentation plus prononcée du taux de réussite en voie professionnelle avec + 10,3 points (87,1 %)

Le taux de réussite de l'académie de Versailles dans la voie professionnelle est plus faible que celui enregistré au niveau national (90,3 %, en hausse de 8,2 points) et celui de Paris (90,2 %, en hausse de 8,0 points). Il est quasi équivalent à celui

de Créteil (87,0 %, en hausse de 7,9 points). Comme pour la voie technologique, la plus forte évolution est relevée à Versailles (+ 10,3 points).

Le taux de réussite augmente dans les deux domaines (tableau 3). La hausse est un peu plus sensible dans le domaine industriel (+ 11,3 points) pour s'établir à 86,9 % que dans le domaine tertiaire (+ 9,7 points) avec 87,3 % de succès.

Tableau 3 Taux de réussite par département au baccalauréat professionnel (en %)

	Yvelines	Essonne	Hauts-de-Seine	Val-d'Oise	Académie
Production	87,8	86,8	87,6	85,5	86,9
Services	88,2	87,5	87,5	86,1	87,3
Total	88,1	87,2	87,5	85,9	87,1

Champs : tous candidats
Source : Siec

Bibliographie :

- Ministère de l'Education nationale et de la Jeunesse, arrêté du 27 mai 2020 relatif aux modalités d'organisation du baccalauréat dans les voies générale et technologique pour la session 2020, dans le contexte de l'épidémie de covid-19, *Journal Officiel*, n°0129, 28 mai 2020. Disponible sur : <https://www.legifrance.gouv.fr/eli/arrete/2020/5/27/MENE2012266A/jo/texte>
- Ministère de l'Education nationale et de la Jeunesse, Note de service du 28 mai 2020 : modalités d'organisation de l'examen du baccalauréat de la session 2020, pour l'année scolaire 2019-2020, dans le contexte de l'épidémie de Covid-19, *Bulletin officiel de l'éducation nationale*, n° 23, 4 juin 2020. Disponible sur : <https://www.education.gouv.fr/bo/20/Hebdo23/MENE2013360N.htm>